

Circuit des vignobles au départ de Grézillac



Visorando



Randonnée n°12710926

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Grézillac est un petit village dominé par un paysage viticole. Sur un territoire très étendu, la commune compte d'anciens manoirs féodaux, de très belles chartreuses et maisons bourgeoises du XIII^e siècle en pierre de taille ainsi que plusieurs moulins.

Durée :	1h30	Difficulté :	Facile
Distance :	11,77 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	66 m	Activité :	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif :	74 m		
Point haut :	85 m	Commune :	Grézillac (33420)
Point bas :	35 m		



Description

Le départ se fait depuis l'église de Grézillac.

(D/A) Se diriger vers la mairie pour prendre à gauche la D11 en direction de Daignac.

(1) À la sortie du village, tourner à droite en direction des lieux-dits Chaumel / Carteyron. Suivre la route et prendre à gauche au premier croisement, puis à droite au second. Au bout de la route, tourner à gauche pour rejoindre le hameau Coutreau et continuer tout droit.

(2) Au bout de la route, tourner à gauche puis à droite en direction de Daignac jusqu'à la prochaine intersection. En arrière-plan sur la droite, une jolie vue sur le village de Tizac de Curton. En face vous pourrez admirer le Château de Curton. Au croisement suivant, prendre à gauche et suivre la route jusqu'à Daignac. Sur votre gauche, à Baringue, vous trouverez des cheminées d'aération d'anciennes carrières.

(3) Dans le bourg de Daignac, à la première intersection, tourner à droite puis à gauche en direction de Dardenac / Peyrefus en suivant la D11E1. À la sortie du village, tourner à gauche en direction de Peyrefus et continuer tout droit.

(4) Arrivé à la grande intersection, tourner à droite au Stop, puis à gauche pour rejoindre la piste Roger Lapébie. La prendre à gauche, en direction de Sauveterre. Poursuivre sur la piste cyclable jusqu'à la prochaine intersection.

(5) Prendre à gauche direction Guillac.

(6) Au village de Guillac, prendre tout droit, passer devant l'église et prendre la première route à gauche et suivre la route sur 1,5 km.

(7) Au hameau Louilley, tourner à gauche (en face voie sans issue) puis à droite à l'intersection. Suivre ensuite la route par la droite.

(8) Environ 150 m après le Château Lambert, tourner à gauche pour retrouver l'église de Grézillac **(D/A)**.

Points de passages

D/A - Église Notre-Dame (Grézillac)

N 44.818004° / O 0.216099° - alt. 77 m - km 0

1 Lieu-dit Chaumel

N 44.816133° / O 0.218512° - alt. 65 m - km 0.31

2 Direction Daignac

N 44.809344° / O 0.241955° - alt. 49 m - km 2.69

3 Bourg de Daignac

N 44.80021° / O 0.248973° - alt. 50 m - km 4.45

4 Rejoindre la piste Roger Lapébie

N 44.792476° / O 0.227442° - alt. 73 m - km 6.57

5 Direction Guillac

N 44.788869° / O 0.216132° - alt. 76 m - km 7.77

6 Village de Guillac

N 44.801121° / O 0.213204° - alt. 71 m - km 9.17

7 Lieu-dit Louilley

N 44.811195° / O 0.212704° - alt. 54 m - km 10.49

8 Château Lambert

N 44.816184° / O 0.214832° - alt. 62 m - km 11.38

D/A - Église Notre-Dame (Grézillac)

N 44.818009° / O 0.216101° - alt. 77 m - km 11.77

Informations pratiques

Bureau d'Information Touristique de Branne
Route de Cabara

33420 Branne

Tel : +33 (0)5 57 74 90 24

Mail : contact@tourisme-castillonpujols.fr

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr/>

Le Bureau d'Information Touristique de Branne est ouvert :

Juin à Septembre : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h30.

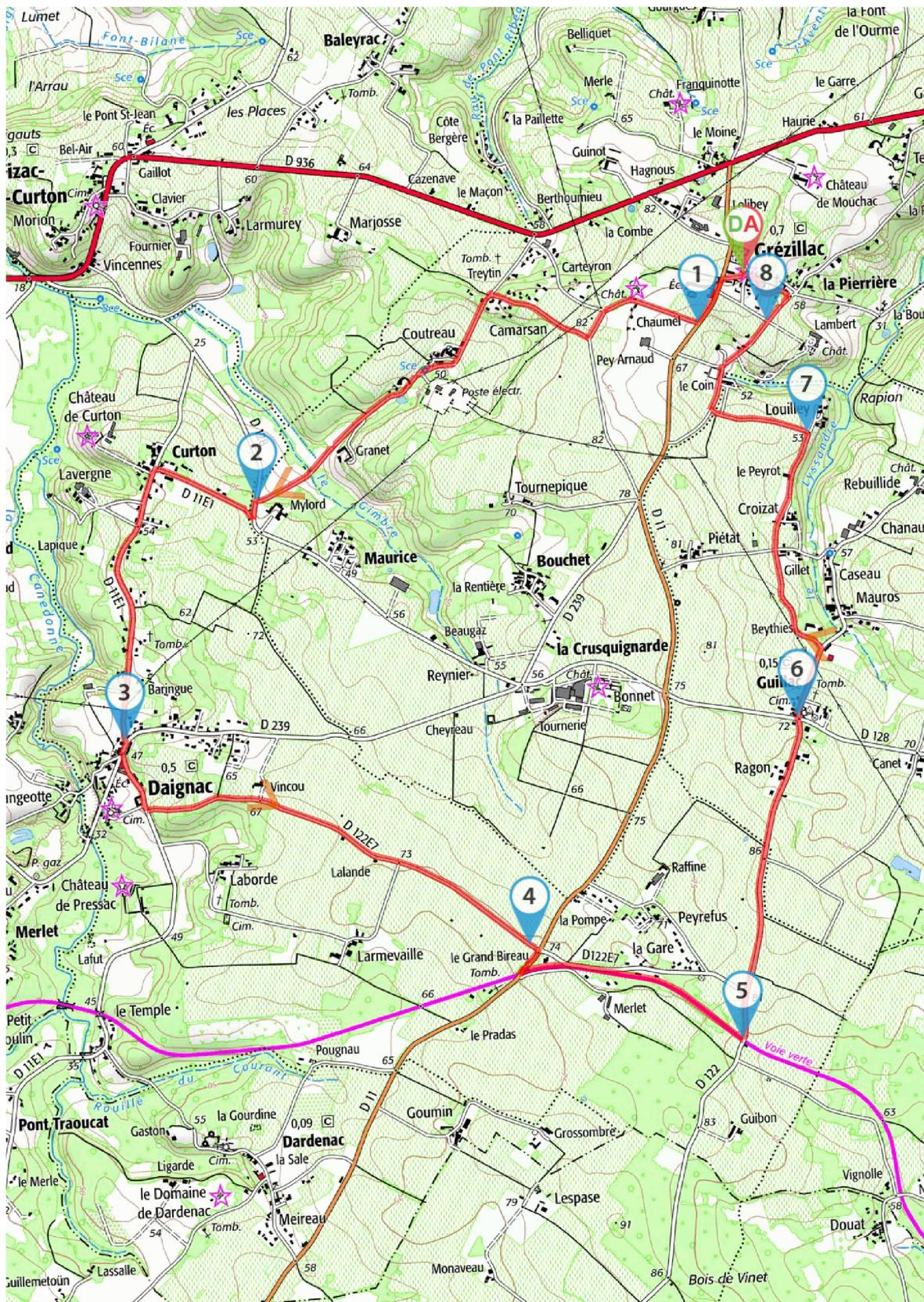
Octobre à Mai : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-vignobles-au-depart-de-grezi-2/>

En savoir plus : *Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE*

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.